

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT

LOZERE

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
--------------------------------------	-------------	---

<u>9</u>	<u>9</u>	<u>9</u>
----------	----------	----------

Date de la convocation

08 juillet 2008

Date d'affichage

18 juillet 2008

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BELVEZET**

Séance du 15 juillet 2008

L'an **deux mille huit**

et le 15 juillet

à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES ; Maire

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, MAZEL Murielle, REBOUL Nicole, MMrs BOULAT Olivier, COUSTES-CHAPDANIEL Jean Claude, DELOR Paul, MERIC Pascal, ROUVIERE Francis.

M MERIC a été élu secrétaire

**Objet de la Délibération**

Travaux forêts

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de procéder, pour l'année 2008, à des travaux sur les forêts de la Commune de **BELVEZET**.

Le programme présenté par l'Agence de l'Office National des Forêts s'élève à **5 595 € H.T.**

Il comprend des travaux susceptibles de bénéficier d'une subvention auprès du **Conseil Général**, dans le cadre de la participation du **F.S.E- Objectif 3** :

**Pour l'indivis de Belvezet Vial-Moulin** : Absence de Commission Syndicale

- Les travaux de **seconde urgence** pour création de limites au niveau des parcelles 6 et 9 (2 km) et création du parcellaire des parcelles 6 et 9 (4 km) , d'un montant de **2 800 € HT**, peuvent être subventionnés à **50%**, soit **1 400 €**.
- Les travaux de **plantation** en parcelle 32 (1 ha), d'un montant de **2 795 € HT**, peuvent être subventionnés à **80%** , soit **2 236 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de **BELVEZET** :

- approuve ce programme
- inscrit les sommes correspondantes au budget
- décide de solliciter une subvention auprès du **Conseil Général** au taux maximum
- précise qu'aucune autre aide ne viendra compléter la subvention du Conseil Général
- demande à l'**Office National des Forêts** de proposer un devis et une convention de **Maîtrise d'œuvre** pour la réalisation des travaux.
- Donne pouvoir à **Monsieur le Maire** pour signer tous les documents correspondants nécessaires à leur exécution.



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Alain VEYRUNES

